

## LE SCEAU ÉQUESTRE DE PHILIPPE DE VALOIS

En choisissant le portrait de Philippe VI, alors qu'il n'était encore que Comte de Valois, on a voulu rendre hommage non seulement au grand seigneur, prince des fleurs de lis, mais surtout au premier des rois Valois, si célèbres à tous égards : les rois du Val de Loire, les fondateurs de l'École de Fontainebleau, les rois qui firent passer la France du Moyen Âge (1328) à la Renaissance accomplie (1589), non sans heurts, certes, non sans désastres, mais au milieu d'une activité intellectuelle et artistique indéniable.

Pour le service des Sceaux des Archives Nationales, ce cavalier demeurera un témoin des milliers d'autres exemplaires de sceaux équestres gravés du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Le sceau de Philippe se situe, par le style, exactement entre celui de son célèbre père, Charles de Valois, et ceux de son fils Jean, duc de Normandie, et de son petit-fils, le dauphin Charles, le futur Charles V. Il y a lieu de penser que, si le même graveur n'a pu réaliser ces quatre sceaux, au moins sont-ils sortis du même atelier parisien. L'assouplissement progressif de la housse du cheval est, à cet égard, extrêmement significatif

S'il est le premier des rois Valois, Philippe marque, comme son fils Jean le Bon, une étape capitale de l'évolution de la société féodale, entre son père le chevaleresque et utopiste Charles aux épopées retentissantes, qui poursuivit, avec brio mais sans succès, des royaumes et même l'empire, et son petit-fils Charles V le Sage, c'est-à-dire le savant. Le rapprochement de ces quatre sceaux peut éclairer un chapitre de l'histoire de l'art et des orfèvres; il peut aussi jeter un rayon de lumière sur la période délicate du changement de dynastie, ou plutôt de branche, et les premières applications de la loi salique redécouverte. Et ceci est d'autant plus vrai si l'on se souvient que, en ce jour du 1<sup>er</sup> février 1328 où s'éteignait Charles IV le Bel, le dernier des trois fils de Philippe le Bel, le dernier des « rois maudits » comme on les a appelés, risquait de se poser un problème de succession des plus aigus. La branche aînée des descendants d'Hugues Capet menaçait de tomber en quenouille. Jamais telle infortune n'était arrivée depuis 987 : on sait que la stabilité de la dynastie avait même tenu en grande partie, à l'origine,

*Texte original paru dans le Club français de la médaille, n° 17, 4<sup>e</sup> trimestre 1967, p. 33-35*

au fait que le roi faisait sacrer son fils aîné de son vivant. Certes, comme son frère aîné Louis X le Hutin, le roi défunt laissait sa femme dans l'attente d'un héritier. Le jeune

Jean I<sup>er</sup> le Posthume n'avait, en 1316, vécu que quelques jours : en 1328, c'est une nouvelle fille qui naquit. Si, constante dans son propos d'écarter les filles de France du trône de leurs pères, l'assemblée des grands du royaume, des princes et des docteurs *in utroque jure* ignora la candidature d'Edouard III, fils de la fille de Philippe le Bel et neveu des trois derniers rois, au bénéfice de Philippe de Valois leur cousin germain, cette décision était préparée, sans doute, depuis de longues années. A la mort de Louis X le Hutin, son oncle Charles de Valois continue à tenir une place de premier plan, notamment dans le Conseil qui assiste le régent. Une fois sur le trône, Philippe V le Long semble moins favorable aux Valois, mais en 1317 confie à Philippe une importante mission en Nivernais à la suite de son conflit avec Louis, comte de Nevers, qui avait appuyé une révolte des nobles de Champagne.

Sans parler, le moins du monde, de l'activité monétaire à cette époque qui n'est pas dans notre propos, on peut rappeler que Philippe vendit au roi sa monnaie du Mans pour la durée de sa vie : cela faisait partie du plan de Philippe V le Long pour unifier les monnaies de France, puisque, le 14 mai 1319, il rachetait également à Charles de Valois, père de Philippe, ses monnaies de Chartres et d'Anjou pour 50 000 livres tournois.

C'est à cette époque aussi que Philippe, marié depuis 1313 avec Jeanne de Bourgogne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, et d'Agnès de France, fille de saint Louis, après plus de dix ans de fiançailles (il avait été fiancé par son père avant d'avoir atteint sa dixième année), a enfin un fils, Jean. Vers ce temps, le pape Jean XXII, cherchant à apaiser les rivalités des factions en Italie, offre le vicariat de l'Empire en Italie à Robert de Sicile, roi de Naples, oncle maternel de Philippe, puis, déçu, propose le sous-vicariat à Philippe de Valois. L'expédition de Philippe VI en Milanais ne fut pas couronnée de succès, mais il revint en France sans désastre et indemnisé par Jean XXII et par son oncle Robert.

La mort de Philippe V, dans la nuit du 2 au 3 janvier 1322, rapproche singulièrement du trône les Valois. Ils sont ses exécuteurs testamentaires. Charles IV, son frère et successeur, est le filleul de Charles de Valois et lui rend toute la prépondérance dont il avait joui à la cour sous Louis X. Le nouveau roi semble avoir pour son cousin Philippe de Valois une véritable et sincère amitié : ils se voient souvent. Le roi fait même des séjours dans le Maine chez Philippe et compense, ensuite, par des dons généreux, les difficultés financières liées à ces réceptions coûteuses.

En 1324-1325, la guerre avec l'Angleterre sera dirigée par Charles de Valois qui, après des succès à Agen et à La Réole, conclut des trêves. La paix ne viendra qu'en mars 1327, après la mort de Charles de Valois, à 55 ans, le 16 décembre 1325. Cette fois, Philippe semble bien prêt d'accéder à la couronne de France : son cousin le roi Charles IV, malgré ses trois mariages successifs, n'a pas d'héritier mâle. Les années 1326 et 1327 vont se passer pour lui dans ses résidences préférées, Le Gué de Mauny, en Maine, décoré par le peintre Évrard d'Orléans, et Villers-Cotterets, l'un et l'autre de ces châteaux étant entourés de forêts giboyeuses et abondamment fournis en livres et en objets d'art. L'hôtel de Nesle – que Charles tenait de Philippe le Bel et qui fait l'objet précisément de la donation à Jean, roi de Bohême, sur laquelle est appendu le sceau édité aujourd'hui –, la maison de Saint-Ouen, les résidences royales à Paris ne virent sans doute pas souvent Philippe : il se préparait à son rôle de roi en étudiant l'Histoire de France.

De nos jours, par un cheminement apparemment inverse, c'est en partant de ce sceau non royal, mais déjà prestigieux, que l'on peut entraîner les jeunes intelligences vers la compréhension de problèmes capitaux en des époques cruciales. En le replaçant dans l'ensemble des sceaux équestres de son temps, on s'aperçoit, en effet, que dès la mort de son père, Philippe de Valois a fait composer et graver un sceau d'héritier du trône. A ses yeux, le problème de succession, s'il se posait, était résolu.



D 1033 - Charles de Valois (1296) - 90 mm



D 1039 - Philippe de Valois (1327) - 85 mm



D 881 - Jean, duc de Normandie (1345) - 90 mm



D 606 - Charles, dauphin du Viennois (1352) - 110 mm